

COMMUNE DE MUSSIG

AVIS PUBLIC D'ADJUDICATION DE LA CHASSE COMMUNALE

L'adjudication publique de la chasse communale aura lieu dans les conditions fixées par l'article 19 du Cahier des Charges Types 2024-2033 : Le Jeudi 21 Décembre à 18h00 à la Maison des Associations

LOT N°3

Superficie : 356,58 ha en Plaine

Mise à prix : 1 200 €

Conformément à l'article 15 du cahier des charges type (CCT), l'ensemble des documents relatifs à l'adjudication peut être consulté en mairie sur rendez-vous. Les personnes physiques ou morales qui souhaitent faire acte de candidature pour participer à l'adjudication publique de la chasse communale doivent adresser le dossier de candidature décrit à l'article 16 du CCT pour le mardi 21 novembre 2023 au plus tard auprès du secrétariat de Mairie (courrier accusé de réception ou remise en mains propres en Mairie).

Seuls sont admis à participer aux enchères les candidats qui, ayant satisfait aux conditions des articles 10 et 17 du cahier des charges type, ont été agréés par le conseil municipal après avis de la Commission Consultative Communale de la chasse.